

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPCC METZ EN SCENES
DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018**

Membres titulaires :

Monsieur Dominique GROS	Ville de Metz	Absent – Pouvoir à M. Hacène LEKADIR
Monsieur Hacène LEKADIR	Ville de Metz	Présent
Madame Margaud ANTOINE FABRY	Ville de Metz	Présente
Madame Marilyn MOLINET	Ville de Metz	Présente
Madame Patricia SALLUSTI	Ville de Metz	Présente
Monsieur William SCHUMAN	Ville de Metz	Excusé pouvoir à Mme Patricia SALLUSTI
Madame Martine NICOLAS	Ville de Metz	Excusée
Madame Bérangère THOMAS	Ville de Metz	Excusée
Monsieur Thierry GOURLOT	Région	Excusée
Monsieur Jean Pierre LIOUVILLE	Région	Présent
Monsieur Pascal MANGIN	Région	Excusé
Monsieur Patrick THIL	Région	Excusé
Madame Françoise FERRARO	ONL	Présente
Monsieur Laurent BAYLE	Personnalité qualifiée	Présent
Madame Fabienne LORONG	Personnalité qualifiée	Absente
Madame Jacqueline SCHNEIDER	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	Excusé pouvoir à M. Laurent BAYLE
Madame Isabelle CHAIGNE	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Joseph ANDRE	Représentant du personnel	Présent
Madame Myriama IDIR	Représentant du personnel	Présente

3 AVENUE NEY - F.57000 METZ

ADM. (33) 03 87 39 92 00 | FAX (33) 03 87 75 21 52

<http://www.metzenscenes.fr> | ars@metzenscenes.fr

Membres suppléants :

Madame Nathalie DE OLIVEIRA	Ville de Metz	/
Monsieur Philippe CASIN	Ville de Metz	/
Madame Danièle BORI	Ville de Metz	/
Monsieur Jean Michel TOULOUZE	Ville de Metz	/
Monsieur Raphaël PITTI	Ville de Metz	Excusé
Madame Marie-Jo ZIMMERMANN	Ville de Metz	/
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	Présente
Madame Stéphanie CONIGLIO	Région	Absente
Monsieur Bertrand MASSON	Région	/
Monsieur Jackie HELFGOTT	Région	Présent
Monsieur Khalifé KHALIFE	Région	Excusé
Madame Mireille GAZIN	ONL	/
Madame Monique RUDOLF	Personnalité qualifiée	/
Monsieur Philippe LE GOFF	Personnalité qualifiée	Absent
Monsieur Jean Dominique MARCO	Personnalité qualifiée	/
Madame Marie Louise THEVENON	Personnalité qualifiée	Excusée
Monsieur Serge BASSO DE MARCH	Personnalité qualifiée	/
Monsieur Frédéric JOUAVILLE	Représentant du personnel	/

Membres invités :

Charles DESSERVY – Directeur Pôle Création DRAC
 Florence FORIN – Conseillère Danse DRAC
 Christian SCHNELL – Directeur Service Culturel Ville de Metz

Directrice Générale :

Florence ALIBERT

Étaient également présents au titre de leurs fonctions au sein de l'EPCC :

Isabelle BETTINGER
 Pierre BERTRAND
 Dominique BOURRION
 Marie COURTEL-EMOND
 Hamid JARI
 Michèle PARADON
 Salomé MERMOZ
 Jérôme PHAM

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCENES
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

- I. **Délibération n° 64 : Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 15 juin 2018**
- II. **Point d'information sur les actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz**
- III. **Affaires financières :**
 - 1) **Délibération n° 65 : Décision modificative n°1**
 - 2) **Point d'information sur l'exécution du budget 2018**
 - 3) **Délibération n°66 : Détaxe 50% sur la tarification des concerts BAM et Trinitaires et tarifs des Formules entreprises**
- I. **Divers**
 - 1) **Délibération n°67 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale**
 - 2) **Point d'information sur les activités d'éducation artistique et culturelle pour 2018/19**
 - 3) **Point d'information sur le projet européen Bérénice**

La séance est ouverte à 18h

Le président annonce les pouvoirs

Monsieur GROS donne pouvoir à Monsieur LEKADIR

Monsieur BOHL donne pouvoir à Monsieur BAYLE

Monsieur SCHUMAN donne pouvoir à Madame SALLUSTI

D lib ration n  64 : Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 15 juin 2018

Madame Molinet souligne qu'elle a  t  not e absente alors qu'elle  tait excus e.
La modification sera faite.

Sans autres remarques, le compte-rendu est adopt    l'unanimit 

I. Cit  Musicale :

Actualit s artistiques et culturelles

Dans les grands  v nements de cette saison, nous accueillons une nouvelle r sidence de compositeurs avec Lo c GUENIN qui travaille beaucoup sur les rapports entre le son et l'architecture. Sa cr ation, lors des journ es du patrimoine 2019, consistera en un travail de r colte de sons et d'impressions autour des salles de la Cit  Musicale.

Du 16 au 21 novembre se d roulera un temps fort en lien avec le centenaire de la fin de la premi re guerre mondiale. Le d marrage aura lieu d s ce soir avec une exposition « Devant Verdun » du photographe Jacques Grison, mais  galement des concerts : Parole   l'absent, un concert autour des femmes pendant la guerre, une cr ation de Philippe Hersant avec l'Orchestre national de Metz (co-commande avec l'Orchestre philharmonique de radio France et l'Orchestre de Pau Pays de B arn).

A signaler  galement le 30 novembre, la cl ture de la r sidence de Zad Moultaqa avec la cr ation de l' pop e de Gilgamesh.

Du c t  Musiques actuelles, nous accueillerons des t tes d'affiches, le 1 r d cembre l'Imp ratrice avec Grand Blanc en premi re partie, le 15 d cembre Calypso Rose.

IV. Affaires financi res :

Point d'information sur l'ex cution du budget 2018

Isabelle Bettinger prend la parole et pr sente l' tat de la consommation du budget arr t  au 30 septembre 2018.

Concernant les d penses de fonctionnement, pour ce qui concerne le b timent, le r alis  s' l ve   303 K  sur un budget initial de 481 K  soit environ 63 % du r alis  ; ce chiffre s'av re coh rent   cette p riode de l'ann e. Pour ce qui concerne les moyens g n raux, les d penses sont de 175 K ,  quivalent   40 % du r alis  ; le pourcentage est moindre   cette p riode de l'ann e du fait des amortissements qui seront pass s en fin d'ann e. La masse salariale au 30 septembre est   2 378 K  soit 63 % de la r alisation du budget. Au niveau de la programmation et de l'exploitation, les d penses s' tablissent   71 % soit un budget de 1 167 K , pour la communication, les d penses repr sentent au 30 septembre 2018, 85 % du budget r alis  et l'activit  commerciale s' l ve   112 %, ce pourcentage est d    une sous-estimation des d penses de la boutique.

Le r alis  des d penses de fonctionnement est de 66 % au 30 septembre.

Au niveau des recettes de fonctionnement en ce qui concernent les ressources propres, nous sommes   60 % de la r alisation du budget primitif soit 890 K , au niveau des subventions 91 % de ce qui  tait pr vu au budget. Nous sommes dans l'attente d'une subvention restante, qui sera bient t vers e.

En ce qui concerne les remboursements de frais et variations de stocks, le r alis  est de 41 %, pourcentage moindre par rapport   ce qui  tait pr vu d  au fait que nous sommes en attente de r ception de certaines sommes. Les recettes exceptionnelles s' l ve   7 000 euros. Quant aux reprises sur provision, elles interviendront en fin d'ann e. Enfin, le remboursement Cit  musicale qui s' l ve   53 K  au 30 septembre soit 36 % du r alis , il s'agit de flux administratifs entre l'ONM et MES en cours de r glement. Cela nous permet d'aboutir   une r alisation   83 % des recettes pr visionnelles de fonctionnement au 30 septembre.

Au niveau de l'investissement, les d penses atteignent 190 K . Quant aux recettes, elles ont fait l'objet d'une refacturation r cente   la ville de Metz dans le cadre des subventions d'investissement et sont donc en attente de r glement, elles concernent notamment le parquet de la Grande Salle.

Jacky Helfgott demande   conna tre les d tails des subventions.

Il s'agit de subventions de l' tat au 30 septembre, pour la Drac   hauteur de 157 K , pour la r gion nous avons re u 91 K  auquel doit s'ajouter le solde de 91 K  courant d cembre pour un total de 282 K  et pour la Ville de Metz un montant de 4 766 K . S'ajoutent les subventions de la Sacem et la CNV pour un montant de 25 K .

Hac ne Lekadir pr cise que la Ville de Metz verse une subvention de 5 020 K  par an dont une partie en investissement.

D lib ration n  65 : D cision modificative n 1

Florence Alibert poursuit avec le point suivant.

Il est propos  d'adopter un budget ajust , principalement pour reprendre des provisions constitu es en 2016 et 2017 pour faire face   des d penses exceptionnelles. Cette reprise de provision en recettes de l'ordre de 343 K  a notamment permis l'achat d'un nouveau piano   queue (116 891 euros) inaugur  lors du concert de Katia et Marielle Lab que le 7 novembre.

Le reste des d penses de fonctionnement correspond   des d penses artistiques notamment pour la programmation des Musiques actuelles sur des t tes d'affiche comme Camille, Therapie Taxi, Amenra, Lorenzo, Jazzy Bazz avec un doublement des places vendues par rapport   l'ann e pr c dente. Ce budget additionnel qui a pu  tre ajout  en cours d'ann e, vient compl ter le travail effectu  par Pierre Bertrand

depuis le mois de f vrier pour restructurer l' quilibre de la saison et travailler sur le projet Bam/Trinitaires et qui porte d j  ses fruits. Le bilan est donc tr s positif.

Le budget a  galement permis de participer de mani re tr s active   Constellations cet  t  avec les concerts place de la R publique et aussi avec l'ONM   l'Arsenal pour le concert Ez3quiel.

Il a  t   galement possible avec ce budget de mettre en place davantage de moyens en terme de communication, d'une part pour concevoir un nouveau site internet pour l'ensemble de la Cit  musicale, en ligne depuis le mois de juin, pour missionner une agence de presse nationale sur la communication de la Cit  musicale mais  galement pour une campagne de communication ambitieuse avec une agence parisienne Madame Bovary avec la signature « Tous les visages de la musique » permettant ainsi de communiquer sur l'ensemble de la programmation.

Des  conomies ont  t  r alis es au niveau des d penses de personnel en raison d'un certain nombre de postes non pourvus cette ann e ; ce budget a  t  r affect  sur des d penses artistiques et de frais g n raux.

Sur la partie investissement la reprise de provision a permis, au-del  de l'acquisition du piano, de mener des travaux   l'occasion des 30 ans de l'Arsenal, notamment le changement du parquet de la grande salle pour un montant de 83 284 euros.

En l'absence de question, la d lib ration est adopt e.

D lib ration n 66 : D taxe 50% sur la tarification des concerts BAM et Trinitaires et tarifs des Formules entreprises

Deux types de tarifs sont mis en place : d'une part un tarif d taxe pour la BAM et les Trinitaires comme d j  pratiqu    l'Arsenal notamment   destination des professionnels, et d'autre part, la mise en place d'une politique plus agressive de d veloppement vis- -vis des entreprises pour augmenter les ressources propres avec une offre cl  en main applicable dans les 3 structures, avec des places de premi re cat gorie prestige et une s rie de prestations de cocktails destin es aux entreprises. C'est une offre qui rencontre un int r t fort de la part des entreprises puisqu'un certain nombre d'op rations a d j   t  balis  sur le premier semestre 2019.

Fran oise Grolet demande de quel type de d taxe il s'agit pour les professionnels.

Florence Alibert indique que des demandes r guli res des professionnels de la culture sont faites pour venir voir les concerts. Des invitations peuvent  tre parfois mises   disposition mais des d taxes sont  galement propos es pour limiter le nombre d'invitations. Ces d taxes se pratiquent dans la plupart des salles de spectacles.

Pas de remarques particulières, pas d'opposition ni d'abstention. La délibération est adoptée.

Délibération n°67 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale

Pas de commentaire particulier, la délibération est adoptée.

Point d'information sur les activités d'éducation artistique et culturelle pour 2018/19

Florence Alibert indique que ce point sera exposé par Salomé Mermoz et Jérôme Pham, chargés de projets au sein du service éducation et médiation.

En ce qui concerne le service éducation et médiation, l'objectif est de mettre en œuvre des programmes d'éducation artistique à destination des scolaires de la maternelle au lycée, de développer la fréquentation des familles par une programmation et des actions de médiation adaptées, de pouvoir encourager les pratiques artistiques amateurs mais également de développer l'accès à la culture des personnes les plus éloignées de celle-ci.

Quelques chiffres de 2017, à destination des scolaires : plus de 13000 scolaires accueillis lors des concerts, environ 200 scolaires en soirée, en ce qui concerne les actions culturelles nous avons accueilli 2700 scolaires, 120 ateliers, 29 visites, 6 rencontres, pour les amateurs 4 870 spectateurs sur 22 actions et en ce qui concerne les familles 4 500 spectateurs.

Pour la saison 2018-19, 20 ateliers ont été mis en œuvre de la maternelle jusqu'au lycée, plus de 110 projets pensés avec les collèges et les lycéens, il s'agit de projets de pratique artistique ou de classe APAC (classe à projet artistique et culturel) et 3 parcours pensés en lien avec nos structures culturelles partenaires.

A destination des familles et amateurs pour la Bam et l'Arsenal : une nouveauté cette année avec les garderies musicales accessibles à partir de 4 ans et 30 ateliers jeunes publics famille. Pour le tout public, amateurs, adultes, nous avons 24 ateliers, stages ou workshop prévus et 2 projets amateurs participatifs.

En ce qui concerne la programmation pure, des spectacles famille principalement en journée, ce sont 13 spectacles sur l'ensemble de la saison sur des thématiques variées. Pour les scolaires maternelles, élémentaires et collèges, ce sont également 13 spectacles pour 28 représentations sur l'ensemble de la saison. Les nouveautés : 6 spectacles dès la maternelle, des spectacles accessibles à partir de 3 ans et une grande première à la Bam avec un spectacle à partir de 18 mois.

Florence Alibert précise que cette programmation famille et scolaire permet de présenter toutes les esthétiques musicales y compris la danse.

Salomé Mermoz et Jérôme Pham poursuivent : Des parcours également qui s'appuient sur les temps forts de la saison pour les collégiens et les lycéens, par exemple « Ecouter la nuit » ou « Danse », « la Voix » et les musiques électriques. Chaque parcours est constitué de deux phases, la formation de l'enseignant ou l'éducateur accompagnant et ensuite le spectacle. 50 spectacles sont proposés aux scolaires dans ce cadre et depuis 3 ans sur 40 spectacles, 35 ont concernés les lycéens.

Ces parcours sont étoffés par des rencontres avec les artistes pour échanger sur le contenu du spectacle et expliquer les processus de création, par des visites de l'envers du décor complétées par des rencontres avec les professionnels techniciens et administratifs.

Nous participons également au dispositif de la Ville de Metz « Artistes en herbe » qui consiste en des résidences d'artistes, en lien avec l'Ecole de la Seille cette saison, avec 20 heures de pratique artistique en compagnie de l'artiste et une représentation au sein de l'établissement scolaire. Puis, une découverte de lieu culturel et de spectacles en lien avec la thématique de la danse.

Les publics sont accompagnés dans nos salles avec des outils pédagogiques adaptés. Pour les enseignants des dossiers pédagogiques sont remis 1 mois avant chaque action et chaque enfant repart avec une fiche de restitution du spectacle élaborée en lien avec une professeure relais, de même les ateliers sont pensés avec les artistes et sont réalisés avant la représentation permettant une pratique artistique préparant la venue aux spectacles.

Pour les classes de pratique artistique et APAC, il s'agit d'atelier de 50 heures avec un artiste intervenant en lien avec notre programmation, création sonore avec Loïc Guenin et pour la danse la compagnie Chatha.

Des projets également avec les structures partenaires comme le Frac, le Centre Pompidou et l'Opéra Théâtre et le Printemps des Lycéens avec 7 établissements scolaires, mais aussi des projets avec les Centres Sociaux, les MJC, les associations de quartiers. Un exemple avec le projet Reborny qui vise à accompagner la transformation de la Cour du Languedoc dans le quartier de Borny, qui amène à une multitude de projets, du recyclage à la danse, la musique, le Street Art. Egalement des partenaires du secteur médical, l'association des paralysés de France, l'Institut médico-éducatif, l'Institut national des jeunes sourds avec des ateliers et des contenus adaptés afin de faire découvrir la musique.

Le projet « Ecouter autrement » continue avec le spectacle « Ma mère l'oie » à destination des familles pour les entendants et les malentendants, projet auquel nous invitons également les Instituts médico-éducatifs, les éducateurs, les accompagnants et les professeurs à participer aux formations afin de leur donner les clés pour aborder les esthétiques que nous proposons.

Nous menons des projets avec les institutions judiciaires et avec les structures d'accompagnement pour la réinsertion, un parcours depuis 10 ans avec l'association Alisés sur les dispositions art culture et découverte qui œuvre à la réinsertion sociale culturelle et professionnelle des personnes isolées, à la fois sur des spectacles des ateliers et des formations. D'autres projets ont lieu avec le SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la maison d'arrêt de Metz Queuleu un projet dansé avec la chorégraphe Sarah Baltzinger sur 2 ans sur le thème l'héritage et la transmission, projet pour 15 hommes, et pour la partie musiques actuelles avec des ateliers d'écriture autour de la thématique Hip-Hop, Rap et un processus de création par l'écriture et la mise en musique avec un enregistrement et un concert de restitution.

Projet des garderies musicales : activités pour les enfants avec un artiste musicien pendant un concert auquel assistent les parents, 2 spectacles de l'ONM et 2 spectacles de la programmation Arsenal sont concernés, les enfants repartent également avec leurs morceaux composés.

Le cycle gratuit parents-enfants : proposé en amont des spectacles jeune public de notre saison à l'Arsenal et les « ateliers à vous » à la Bam durant les vacances de la Toussaint et de Pâques pour une initiation aux différentes techniques liées à la musique.

Pour les amateurs adultes nous proposons toujours les ateliers d'initiation de la musique assistés par ordinateur et des modules de perfectionnement mais également un Workshop de danse une fois par mois avec un chorégraphe messin Alexandre Caponigro, qui consiste à regrouper différents danseurs de différentes esthétiques et leur permettre d'aller plus loin dans leur pratique.

Ateliers d'échange après les spectacles de danse à la manière de ciné-club à l'ancienne, orchestrés par une médiatrice doctorante en danse contemporaine en compagnie des chorégraphes et des danseurs.

Stage de danse de perfectionnement pour adultes, 2 stages avec la compagnie Chatha en lien avec notre programmation et rencontre après les représentations.

Projet Mashup your Voice, une nouveauté cette saison, 3 stages de préparation à des happening musicaux avec Célia Pierre chanteuse lyrique, professeure de chant, balisés sur certains spectacles de la brochure.

Pour les 30 ans de l'Arsenal, projet Cosmo-Bal, il s'agira de réunir 150 danseurs amateurs avec 9 danses différentes. Cette représentation sera ouverte à tous les publics même sans préparation.

Florence Alibert rappelle que ces informations figurent sur la plaquette distribu e   chaque membre.

Hac ne Lekadir indique que le m me point d'information a  t  fait au Comit  Syndical de ONM qui aurait pu d'ailleurs s'effectuer en commun.

Jacqueline Schneider s'interroge sur la mani re de travailler avec les associations en pratique, s'agit-il de parcours constants toute l'ann e ou bien de projets bien sp cifiques ?

Florence Alibert indique que ce sont des projets mont s sur mesure, avec certaines associations, il s'agit alors de travail au long cours, d'autres sont des projets ponctuels. Cela d pend des publics cibl s, des moyens humains, des associations, pour construire des projets, nous nous adaptons   leur r alit  et leur souhait.

Point d'information sur le projet europ en B r nice

Un fascicule a  t  remis   chaque membre, r alis  au cours de l' t  2018 pour communiquer sur le projet B r nice, notamment au festival d'Avignon. Ce projet, d'une dur e de 3 ans, implique Metz en Sc nes depuis octobre 2016 et a pour objectif la lutte contre l'exclusion et les discriminations sociales, raciales, sexuelles...

Nous sommes impliqu s avec d'autres structures de la grande r gion europ enne puisqu'il s'agit d'un projet Interreg. Le festival Passage en est le chef de fil et porte ce projet, avec le Th  tre de li ge, l'association culturelle Chudoscnik Sunergia et le Th  tre de Tr ves.

Il s'agit d'un double axe de travail. Il est n cessaire de labelliser un certain nombre de propositions artistiques qui mettent en valeur les diversit s culturelles et qui travaillent sur les th matiques de l'exclusion. Nous labellisons nous-m mes au sein de notre programmation quelques spectacles et concerts, par exemple la cr ation de Zad Moultaqa. L'enjeu de ce projet au-del  de la programmation est de construire des actions de m diation en lien avec des associations pour faire venir des publics en situation de pr carit  ou vuln rables et les amener   d couvrir les spectacles et les concerts.

Il y a donc toute une s rie de projets mis en  uvre avec le r seau d'associations dont nous sommes partenaires.

Nous attendons pour ce projet sur 3 ans un financement de 405 000 euros. Nous avons pour le moment 310 000 euros de cr ances valid es par l'Europe et dont nous esp rons le paiement d'ici d but 2019. L'id e avec les autres partenaires est de demander la prolongation de ce projet B r nice sur 6 mois suppl mentaires jusqu'au 30 mars 2020 afin d'utiliser tout le budget pr visionnel envisag  au moment de sa construction.

En complément du fascicule, une newsletter est également diffusée tous les 3 mois aux réseaux de professionnels pour informer des spectacles labellisés et des actions mises en œuvre.

Françoise GROLET s'interroge concernant les financements et souhaite savoir si la Cité musicale est informée au fur et à mesure de façon à dépenser davantage pour atteindre l'enveloppe prévue ?

Florence Alibert répond qu'en effet, au fur et mesure, les factures sont enregistrées et expliquées. Certaines peuvent être refusées et cela nous permet d'adapter le budget sur la période restante en tenant compte de cette marge de manœuvre. Nous arrivons actuellement à la fin du projet et nous sommes dans cette période ultime d'ajustement.

Hacène Lekadir salue le travail théâtral et de mise en scène du Festival Passages avec l'atelier El-Warsha notamment avec de jeunes migrants, qui se déroulait préalablement au Théâtre du Saulcy, et à présent à l'Agora Metz Nord. Il est donc important, hormis l'aspect budgétaire, que la Cité Musicale soit au côté de ce type de démarche.

Dernier élément d'information évoqué par Hacène Lekadir avant de lever la séance : la Ville de Metz va déposer un dossier de candidature pour un réseau qui se nomme « réseau des villes créatives de l'Unesco ». Ce réseau a été créé en 2004 et regroupe aujourd'hui 180 villes de 72 pays sur 7 domaines créatifs différents : artisanat et arts populaires, arts numériques, design, film, gastronomie, littérature et musique. Quatre villes en France font partie du réseau (Lyon, Saint-Etienne, Enghien-les-Bains et Limoges).

Il a été décidé, en lien avec la richesse musicale de Metz et surtout cette histoire qui s'enracine dans l'ADN de la ville de proposer un dossier de candidature sur la thématique Musique en faisant de la Cité musicale un des piliers de cette candidature. La Ville de Metz a reçu le 8 novembre la délégation française à l'UNESCO venue visiter un certain nombre d'équipements, rencontrer les élus de la Ville mais aussi des représentants de l'Etat, du Département, de la Région, de la Métropole réunis à l'Hôtel de Ville. La délégation est repartie avec beaucoup d'intérêt et impressionnés par ce qui est fait à Metz, notamment la richesse des actions d'éducation artistique.

Il faut à présent poursuivre la construction de la candidature autour d'une thématique précise avec une démarche singulière à Metz autour de l'éducation, de la transmission de la formation, de l'inclusion par la musique. Le dossier va être développé autour de cette thématique avec tout ce qui est fait par la Cité musicale, par la Ville, par l'Opéra-Théâtre, par le Conservatoire, par les initiatives comme Démon. Il s'agit aussi de mettre en œuvre des initiatives nouvelles dans une démarche de coopération avec d'autres villes internationales déjà dans ce réseau, de villes créatives également en musique comme la ville de Gand en Belgique, deux villes en Corée du Sud, Bologne en Italie....

Des contacts ont été établis avec la ville polonaise de Katowice et il s'agira par ailleurs de monter des projets avec des villes qui peuvent ne pas être dans le réseau ou qui sont dans le réseau mais sur d'autres thématiques. Christian Schnell monte actuellement un dossier avec le Livre à Metz et la ville de Québec au Canada.

Le dossier de candidature Unesco doit être formalisé pour mai 2019 avec une décision des instances de l'UNESCO en octobre 2019.

Pour précision, c'est un réseau qui paraît beaucoup plus accessible que le label patrimonial qui est saturé. Cependant, en 2017, la France a soumis 4 villes, au final, seule la ville de Limoges a été inscrite et d'autres villes comme Arles sur la littérature ont été rejetées.

Il importe donc d'être attentif à l'apport de la candidature de Metz aux objectifs de l'UNESCO.

Hacène Lekadir invite les membres du Conseil d'Administration à se rendre au vernissage de l'exposition « Devant Verdun » autour du centenaire de la guerre 1914/18, qui sera accompagné par un verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h30.